

Groupe de réflexion démarche participative

Relevé de conclusions réunion du Mardi 24 Mai 2016 à Crémieu

Personnes présentes :

Jean-Yves Sainsorny (*citoyen Crémieu*), André Mansiaux (*bureau CLD*), Robert Vidon (*bureau CLD*), Alain Varnet (*bureau CLD*), Jacques Cossement (*bureau CLD*), Yvan Gautronneau (*bureau CLD*), Jean-Yves Brenier (*maire Leyrieu, vice-président SYMBORD et CCIC*), Jean-Louis Sauvonnet (*bureau CLD*), Roger Morney (*bureau CLD*), Ruddy Wittemann (*bureau CLD*), Claire Delorme (*animatrice CLD*).

Personnes excusées :

Jeannine Bonino (*bureau CLD*), Lucinda Dos Santos (*conseillère et citoyenne Crémieu*), Frédéric Géhin (*conseiller communautaire Corbelin*), Maria Favier (*adjointe Les Avenières-Veyrins-Thuellin*), Christian Barat (*bureau CLD*), Nora Chebbi (*maire Annoisin-Chatelans, vice-présidente CCIC*), Michel Chinchole (*bureau CLD*), Didier Louvet (*maire Brangues, vice-président SYMBORD*).

Ordre du jour :

Finalisation des propositions du CLD sur la démarche participative dans notre territoire concernant :

- la mise en place des CD en 2017
- les outils et méthode pour accompagner la démarche participative

Préambule :

Contexte du CLD :

- Modification de la politique contractuelle de la Région : suppression du CDRA et création du contrat d'aménagement intercommunal. Le CLD n'existera plus au 1^{er} janvier 2017 (ou seulement sous forme informelle...). Objectif pour le CLD : finaliser tous les travaux d'ici cet été pour avoir du temps cet automne pour communiquer.
- Baisse de 50% du financement CLD 2016 = projet de forum sur la démarche participative suspendu car budget limité pour l'animation et le fonctionnement.

Contexte organisation territoriale :

- Fusion des EPCI Isle Crémieu, Balmes Dauphinoises et Pays des Couleurs au 1^{er} janvier 2017 génère une organisation lourde pour la mise en place fonctionnelle de compétences obligatoires (par exemple : le développement économique). L'intercommunalité aura ensuite un an pour gérer ses compétences optionnelles.
- La mise en place des conseils de développement dans les EPCI n'est donc pas une priorité au regard du travail pour mener à bien la fusion des CC et n'a pour l'instant pas été évoquée sauf concernant le courrier en réponse au CLD.

1. Mise en place des CD en 2017 : propositions du CLD

⇒ Objectif : diffusion aux élus des EPCI fin juin-début juillet

Positionnement du CLD sur mise en place des CD (décision bureau CLD du 12/05/16) :

- Intéresser les élus : être ambitieux, mais sans mettre la barre trop haut
- Se focaliser sur les points à enjeux (rôle du CD, moyens, indépendance)
- Mettre en avant quelques points forts : CD représentant de la société civile dans LEADER (l'ensemble du collège privé rassemblé dans le CD), implication dans le futur COPIIL du contrat d'aménagement intercommunal (objectif : avoir un fonctionnement similaire à celui de l'actuel CDRA)
 - ⇒ Le CD constituerait l'interlocuteur de référence représentatif de la société civile pour les élus du territoire.
 - ⇒ La proposition du CLD doit s'attacher à créer les conditions de la légitimité des futurs CD aux côtés des EPCI.

A partir des travaux d'Yvan et d'Alain ainsi que d'André, le contenu global de la proposition du CLD a été validé. Il sera mis en forme par André et Claire courant juin. Il est prévu d'intégrer un tableau de synthèse sur le contenu de la loi Notre concernant la mise en place des CD (du même type que celui préparé par Alain).

La note comprendra des annexes apportant l'argumentaire et les expériences qui ont alimenté les réflexions du groupe de travail.

La note sera transmise aux membres du bureau du CLD et du groupe de travail dès sa finalisation et validée lors de la réunion de bureau du CLD du 27 juin prochain.

Prochaine réunion du groupe de travail démarche participative début juillet pour organiser la communication à prévoir cet automne :

- diffusion dans la presse,
 - diffusion de documents de vulgarisation,
 - rencontre avec les élus et les habitants par secteurs géographiques,
 - autres événementiels
 - ...
- ⇒ La communication devra permettre de solidifier les propositions du CLD, de faire passer le message auprès d'un maximum d'élus pour éviter que ces propositions soient oubliées dans la création de la future intercommunalité.

2. Outils et méthode pour accompagner la démarche participative

Ce sujet n'a pas pu être traité lors de la réunion, il est reporté à la suivante. André a préparé un document servant de base de discussion : les membres du groupe de travail sont invités à donner leur avis autant sur la forme (découpage du « dossier ») que sur le fond.

Prochaine réunion du groupe démarche participative le :
lundi 11 juillet à 18h à Crémieu (*lieu à définir*)